

## Une église de l'Église orthodoxe ukrainienne incendiée à Lvov



Dans la nuit du 3 février 2018, des radicaux ont incendié l'église Saint-Vladimir, située dans un quartier de Lvov.

Selon le Département d'information de l'Église orthodoxe ukrainienne, l'organisation nationaliste radicale « C14 » avait organisé le 28 janvier un piquet autour de l'église, exigeant son démontage. Le service de presse du diocèse a parlé de provocation et rejeté les accusations d'illégalité de la construction de l'édifice cultuel sur le terrain concerné.

L'incendie a détruit la couverture du toit, le plancher et le revêtement des murs sur une surface de 30 m<sup>2</sup>. Une partie des objets liturgiques a été endommagée ou détruite. L'électricité n'ayant pas encore été posée dans l'église, il semble qu'il s'agisse bien d'un incendie criminel. Le prêtre et les représentants de la direction diocésaine arrivés sur les lieux ont découvert qu'une des fenêtres de l'église avait été démontée : c'est probablement par-là que le feu a été mis au bâtiment.

« Ce qui s'est passé à Lvov est inconcevable. On se demande comment des chrétiens peuvent exprimer leur position politique en incendiant une église, est-il écrit dans le commentaire de

l'archevêque Philarète de Lvov et de Galicie. Nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle, mais il semble que rien n'ait changé depuis les persécutions contre le Christ. Jésus Christ était persécuté hier, Il est persécuté aujourd'hui et Il sera toujours persécuté. Mais le Christ était, est et demeure à jamais, tandis que les persécuteurs disparaissent de la face de la terre. Gloire à Dieu pour tout ! Nous accueillons Sa venue emplis d'une profonde espérance en Sa miséricorde ! »

C'est le deuxième cas d'incendie d'une église de l'Église orthodoxe ukrainienne ces derniers jours. La nuit du 25 janvier, à Kiev, une tentative d'incendie de l'église de la Nativité-de-la-Mère-de-Dieu, au monastère de la Dîme, a été déjouée sur les lieux. Une action en justice a été déclenchée et les suspects ont été mis en garde à vue pour 60 jours dans l'intérêt de l'enquête. Le 1<sup>er</sup> février, des représentants de l'organisation « C14 » ont exigé la démolition de l'église de la Nativité-de-la-Mère-de-Dieu lors de la réunion du sous-comité de la Rada chargé de l'interaction avec la société civile, à laquelle participait des représentants du ministère de la Culture, de la mairie et de la procureure. Face à cette menace de violence contre le monastère de la part des activistes radicaux de « C14 », la communauté du monastère de la Dîme a appelé les fidèles à participer à un office d'intercession sous les murs de l'église. 3000 personnes y ont pris part. Au même moment, les radicaux manifestaient en faveur de la démolition de l'église et de la libération des accusés de la tentative d'incendie. Les manifestants avaient allumé du matériel de sonorisation, dansaient sur une musique forte, et tentaient d'empêcher la prière, essayant de provoquer les fidèles à des actes de violence.

Le 4 février, la communauté du monastère de la Dîme s'est adressée à la Cour d'appel de Kiev, demandant de ne pas poursuivre la garde à vue et se proposant de se porter garant des suspects : « La communauté de l'église de la Dîme et l'ensemble de la communauté religieuse de l'Église orthodoxe russe de la paroisse de la Nativité-de-la-Mère-de-Dieu leur pardonne et comprend qu'ils se sont laissés entraîner et regrettent sincèrement leurs actes. Nous sommes prêts à aider à les remettre sur le droit chemin, qui les mènera à la paix et à l'amour. » Le 5 février, les suspects dans l'affaire de la tentative d'incendie ont été remis en liberté sous caution.

---

Source: <https://mospat.ru/fr/news/47731/>